



Bulletin Municipal du 20 mars au 2 avril 2015

Mairie

☎ 02.96.25.40.03

Fax. 02.96.25.48.02

Courriel : mairielamotte22@orange.fr

Site : www.lamotte22.com

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

Contacts Maire et Adjoint :

Guilleret Jean Pierre : sur rendez-vous

Tachon Gilbert ☎ 02.96.25.45.67

Malestroit Sylvie ☎ 02.96.25.46.99

Etienne Guy ☎ 02.96.25.46.38

Bidan Philippe : ☎ 02.96.25.43.86

Routier Angélique ☎ 02.96.25.49.61

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16

ALSH ☎ 02.96.25.43.16

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74

Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25

<http://www.nddlamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque	Cybercommune
Mardi	16h45/17h45	
Mercredi	14h/18h30	
Vendredi	16h45/17h45	16h15/18h15 avec animateur
Samedi	10h/12h	

Médecin : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51

« 1 rue des Bruyères »

Consultations : lundi - samedi : 9h/12h30 ;

Rendez-vous à partir de 17h ; (Sauf samedi)

Visites de 15h à 17h du lundi au vendredi.

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81

Aide à domicile ☎ 02.56.41.35.00

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00

La poste : ☎ 02.96.25.47.25

Trans'Cidéral : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Cidéral : www.cidéral.com

☎ 02.96.66.09.09

DATES À RETENIR

3 avril : Loto - Amicale Laïque

11 et 12 avril : Théâtre – Amicale Laïque

14 avril : Concours de boules Interclubs – Club de l'amitié

18 avril : Jambon à l'os – Ecole Notre Dame.

INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES – CANTON DE MÛR DE BRETAGNE.

Les élections départementales (ex cantonales) auront lieu les **dimanches 22 et 29 mars** afin de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux (ex conseillers généraux).

Le scrutin sera ouvert de 8 heures à 18 heures.

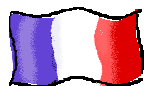
LES ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES non munis d'une pièce d'identité ne seront pas admis à prendre part au scrutin

FNACA : Commémoration du cessez-le-feu en Algérie, samedi 21 mars :

- à 11 h : rassemblement devant la Mairie.

- à 11 h 15 : cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe.

Les anciens combattants, veuves d'anciens combattants, élus, enfants des écoles ainsi que la population sont invités à participer à cette journée du souvenir.



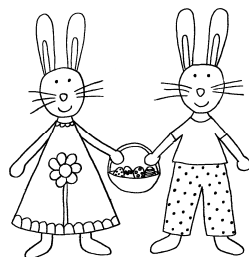
Un vin d'honneur sera offert par la municipalité à la salle des Bruyères.

LES VACANCES DE PAQUES ARRIVENT À GRAND PAS...

Le refuge des ptits loups accueille vos enfants du 13 au 17 avril pour partir à la découverte de la nature et du 20 au 24 avril pour voyager la tête dans les étoiles.

Semaine du 13 au 17 avril : Sortie poney, chasse à l'œuf, création d'une fleur en plastique, visite d'une ferme, devine tête, ma jolie petite poule ...

Semaine du 20 au 24 avril : Création d'un mobile, ciné refuge, dessine ta fusée, sortie bowling pour les grands et à l'aire de jeux couverts Jumpi pour les petits, création d'une fusée en carton et d'une boîte martienne ...



Les inscriptions se font au refuge des ptits loups jusqu'au 3 avril. Les enfants doivent être au minimum inscrits 3 jours dans la semaine.

D'HIER À AUJOURD'HUI... Le foyer logement accueille pour une quinzaine de jours l'exposition d'hier à aujourd'hui ; nous recherchons des personnes pour commenter les photos avec les résidents. Merci de vous adresser à Carine au foyer. ☎ 02.56.41.35.00.

CONSEIL MUNICIPAL : Le Conseil Municipal se réunira le mercredi 8 avril à 20 h 30.

PASSAGE À L'HEURE D'ÉTÉ : Le passage à l'heure d'été interviendra le **29 mars à 2 h du matin** (il sera 3 h).

REMERCIEMENTS

☘ Aimée PRIOUX, ses enfants et petits enfants remercient toutes les personnes qui leur ont manifesté du soutien, offert des fleurs lors du décès d'Emile.

☘ Les enfants, petits enfants et arrières petits enfants de Mme DEVAUX Yvonne vous remercient très sincèrement des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors de ses obsèques.

PETITES ANNONCES

PROXI ☎ 02.96.25.71.48

☎ du lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h 45 et 14 h 30 - 19 h 30

☎ le dimanche : 8 h 30 - 12 h 45

☎ Pâques approche, vous pouvez alors passer commande au rayon boucherie - charcuterie traditionnelle.

Jeudi 19 mars : Couscous
Jeudi 26 mars : Jambon à l'os

AEP LA MOTTE, 9 rue des Tilleuls. Aménagement – Entretien - Paysager.

Suite au rachat de l'entreprise de Patrick LE BORGNE, nous nous permettons de vous adresser nos coordonnées. Vous pouvez nous joindre aux numéros suivants :

Christophe LONCLE au 06.75.85.38.53 ; Philippe PROUFF au 06.73.05.73.35 ; aep.lamotte@orange.fr

Nous nous tenons à votre disposition pour tous travaux : tractopelle, création, clôture, muret, dallage, entretien parc et jardin, élagage, abattage, taille de haies, épareuse, damier et broyeur d'accotement.

À VENDRE : ➤ **Armoire** 115X193X59 (120 €) et **commode** 90.5X100X45.5 (60 €), couleur bois clair. ☎ 06.60.97.44.47

➤ **Pommes de terre** de consommation Bintje – charlotte. **Evier en grès blanc**, 2 bacs, 2 égouttoirs – 1.40. ☎ 02.96.25.43.62.

➤ **Anciens conteneurs ordures ménagères 1 100 litres** (ne peuvent pas être remis sur la voie publique) ; Idéal pour stocker des céréales, pour en faire des bacs à eau pour animaux.... 20 € l'unité, paiement par chèque uniquement à l'ordre du trésor public. Enlèvement à la déchetterie de Loudéac aux horaires habituels. Pour réserver, contacter Pierrick au 06.72.78.54.35.

À LOUER : ➤ Rue des Epinais à La Motte, **maison** 65 m² sur sous sol intégral totalement rénovée en 2010. 2 chambres, une salle de bain douche + baignoire, un grand salon avec cuisine ouverte. 550 € par mois libre fin avril. ☎ 06.63.00.90.02.

➤ Au bourg de LA MOTTE, **appartement T2** avec coin cuisine équipée (plaques de cuisson, four, lave-vaisselle), douche à l'italienne, coin cave, coin pelouse. Libre le 16/04. ☎ 02.96.25.40.03.

➤ **Aube de communion** pour garçon et fille. ☎ 02.96.25.41.09.

DISTILLATION à TRÉVÉ : **Vendredi 27 mars**. Inscription sur place à l'alambic à TRÉVÉ le jeudi 26 mars à midi. Marc Blanchard : 06.07.69.15.45.

PORTES OUVERTES : Samedis 21 mars de 9 h à 18 h et 30 mai de 9 h à 13 h au Lycée Xavier GRALL à LOUDEAC.

ANIMATIONS / FÊTES

POTÉE suivie d'une soirée dansante le **21 mars à 20 h** à la salle Athéna ; plats à emporter dès 19 h. Vente de cartes dans les commerces. Tarifs : 11 € adulte, 5 € primaire et gratuit maternelle. Organisée par l'association des parents d'élèves de l'école publique.



ECOLE NOTRE DAME DE LOURDES

VENEZ VOIR !

Notre école ouvre ses portes
Samedi 28 mars de 10 h à 13 h



LOTO : **Vendredi 03 avril 2015 à 20 h 30** à la salle Athéna, sélectionné et animé par LB Animation, organisé par l'Amicale Laïque de LA MOTTE.



1 bon achat 500 €, 1 bon achat 300 €, 2 bons achat 200 €, 1 bon achat 150 €, 1 bon achat 100 €, 2 demi-cochon, lot surprise, 6 colis viande, 2 quarts cochon, 1 longe de porc, 2 séries alimentaires, 1 série gourmande, 1 série fruits, 5 bons achat 50 €, 5 bons achat 40 €, 5 bons achat 30 €. 1 carton : 3 € ; 3 cartons : 8 € ; 7 cartons : 15 €.

SOCIÉTÉ DE CHASSE : **Repas des chasseurs, le samedi 11 avril 2015**, à 19 h, à la salle Beaulieu. Pour la bonne organisation de ce repas, veuillez vous inscrire : chez Louise ou chez Agnès **avant le 4 avril**.

JAMBON à L'OS : **Samedi 18 avril à 20 h 30 à la salle Athéna**, soirée animée par "LIVE FEVER ANIM". Possibilité plats à emporter à partir de 18 h 30 organisé par l'école Notre Dame de Lourdes.

CONCERT DES CHANTEURS D'ARGOAT : **Dimanche 22 mars 2015** au profit de l'association « Les Bouchons d'Espoir » de Plouguenast à l'Eglise du Vieux Bourg à 17 H.

Marie HALLOT chanteuse soliste, Matthieu PIGNARD pianiste occuperont une 1ère partie, et se réuniront en duo pour chanter, suivis des Chanteurs d'Argoat dirigés par Marie HALLOT pour la seconde partie, avec un répertoire des plus variés de chants sacrés, variété française et chants du monde. Entrée 6 €. Renseignements au 02 96 28 68 91 ou sur <http://chanteursdargoat.leplaisirdechanter.over-blog.com>

JOURNEE COLLOQUE DEBAT : **Samedi 28 mars** à la Salle Athéna, ouverte à tous de 10 h à 17 h 30.

Animée par France Guillain diplômée d'études supérieures scientifiques Littéraire et diététique, auteure de plusieurs ouvrages qui participe à des émissions de télévision et de radio. La méthode France Guillain est une simple hygiène de vie.



L'Association EPAL, bureau de Rennes, recrute pour des séjours Vacances Adaptées, des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de projets proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap. 150 séjours de 7 à 15 vacanciers + 2 à 5 accompagnateurs, pour 2, 3 ou 4 semaines, essentiellement au mois d'août. 300 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions : - Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.

- Obligation de suivre une formation gratuite (2 samedis et 1 week-end).

Pour plus de renseignements et postuler : www.epal.asso.fr.

Ou adresser un courrier (+CV) : Association Epal - Noémie Lelievre - 21 rue de Chatillon - 35000 RENNES ☎ 02.99.27.67.30.

LA MARINE RECRUTE ET FORME 3000 PERSONNES : de 16 à 29 ans, de sans diplôme à Bac + 5, premier contrat de 1 à 10 ans... Renseignez vous au CIRFA, 4 Bd Charner – St Brieuc ☎ 02.96.01.58.08 (permanences à Dinan, Lamballe, Loudéac, Rostrenen, Guingamp, Paimpol, Lannion)

ACTIVITES SPORTIVES

ASM FOOTBALL : **Matchs du dimanche 22 mars 2015** : L'équipe A reçoit BRETEIL TALENSAC, délégué : C. BEUREL ; L'équipe B reçoit GRACE UZEL, délégué : L. DUPLAND ; L'équipe C se déplace à POULANCRE, délégué : D. TREMAN.

Matchs du dimanche 29 mars 2015 : L'équipe A se déplace à BEDEE PLEUMELEUC, délégué : C. BEUREL ; L'équipe B se déplace à PLUMIEUX, délégué : B. JAN ; L'équipe C reçoit SAINT CARADEC, délégué : A. BIDAN.

ACM HANDBALL : **Matchs du samedi 21 mars 2015** : Seniors garçons 1 vont à LORIENT HBC 2 à 19 h ; Seniors garçons 2 reçoivent LOUANNEC MELL ZORN à 20 h, Seniors filles reçoivent BRO DREGER HB à 18 h 30 ; -17 ans filles vont à UNION SPORTIVE DE BAIN à 16 h 30 ; -16 ans garçons vont à GOELO HANDBALL CLUB à 16 h 30 ; -14 ans filles vont à HBC PLERIN 2 à 14 h – rdv 12 h 45 à la salle ; - 12 ans filles reçoivent PLOUAGAT à 13 h 30.

Matchs du samedi 28 mars 2015 : Seniors garçons 2 vont à PAYS DE BROONS 1 à 18 h 30 ; -17 ans filles reçoivent ENT DOL-ST MALO-CANCALE à 18 h ; -16 ans garçons reçoivent HENANSAL ERQUY à 15 h 50 ; -14 ans filles reçoivent US MENE BRE LOUARGAT à 13 h 30 ; -10 ans mixtes reçoivent AL LOUDEAC HB1 à 14 h 50.

Matchs du dimanche 29 mars 2015 : Seniors garçons 1 vont à ENT ST RENAN-GUILERS 2 à 14 h ; seniors filles vont à ALS PLOUAGAT HB3 à 11 h.

PERMANENCES

Médecins et Pharmacies

Composez le 15

Cabinet Infirmier de La Motte

☎ 06.42.36.12.81

Ambulances

Hémonic Françoise & Michel

- « Bel Air » - LA MOTTE

Du lundi au vendredi (8 h – 20 h)

Taxi

Hémonic

- «Bel Air» - LA MOTTE

Pompiers

Centre de Secours

- PLOUGUENAST

C.L.I.C.

(Centre local d'information et coordination pour les personnes âgées) est ouvert le lundi, mardi et jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 et le mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 30

« Rue de la Chesnaie 22604 LOUDEAC Cédex 1 » clic-sud-22@cg22.fr ☎ 02.96.66.21.06

CIDERAL :

Accueil Logement. Permanences : Lundi au jeudi 10 h - 12 h / 14 h - 17 h le vendredi 10 h - 12 h / 14 h - 16 h.

Info Energie. 0805 203 205 (numéro vert), celui-ci permet de joindre le conseiller de son territoire tous les après-midis de 13 h 30 à 17 h 30. Il est possible de venir rencontrer le conseiller les semaines impaires. infoenergie@pays-pontivy.fr

4/6 bd de la Gare

B.P. 246

22602 Loudéac

Cedex

☎ 02.96.66.09.09

ADIL. (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : 1^{er} mardi du mois de 9 h à 12 h à l'accueil logement.

CAUE. (M. Belorgey, Conseiller en architecture) : 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h à la CIDERAL. (sur rendez-vous).

Horaires déchetterie : LOUDEAC : Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45.

Conciliateur de justice

1^{er} et 3^{ème} mardis matin du mois, au Point d'Accès au Droit, 15 rue de Moncontour à Loudéac ☎ 02.96.25.01.42.



☎ 02.96.25.47.54

☎ 02.96.25.47.54

☎ 18

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2015

(Le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Jean-Pierre GUILLERET - Gilbert TACHON - Sylvie MALESTROIT - Philippe BIDAN - Angélique ROUTIER - Martine VALLEE - Benoît JAN - Stéphane FOUCAULT - Hervé LE DOUCEN - Katia HUE - Lynda LE PORS - Gwenaëlle PESTEL - Armand BIDAN - André LE TINNIER - Patricia CHOUPEAUX - Stéphanie LE BARS. Paulette GICQUEL : arrivée à 20 h 40 donc absente pour l'approbation des comptes de gestion, le vote des comptes administratifs et l'affectation des résultats.

Absents excusés : Guy ETIENNE - pouvoir à Jean Pierre GUILLERET ; Robert JAMBIN - pouvoir à Gilbert TACHON

Secrétaire de séance : Patricia CHOUPEAUX

Le compte rendu de la réunion du 21 janvier 2015 est approuvé à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

1^o) – **Caisse des Ecoles** : **Fonctionnement** : Dépenses : 2 294.74 € ; Recettes 2 300.00 € soit un excédent d'exercice et un excédent cumulé au 31.12.2014 de 5.26 €. Ce compte administratif est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2°) – Lotissements communaux

Fonctionnement : Dépenses : 344 114.13 € ; Recettes : 368 784.14 € (+ 89 336.23 € d'excédent reporté) soit un excédent d'exercice de 24 670.01 € et un excédent cumulé au 31.12.2014 de 114 006.24 €.

Investissement : Dépenses : 379 236.86 € (+ 109 238.56 € de déficit reporté) ; Recettes : 284 308.08 € soit un déficit d'exercice de 94 928.78 € et un déficit cumulé au 31.12.2014 de 204 167.34 €. Ce compte administratif est approuvé par 16 voix (15 membres présents + 1 pouvoir).

3°) – Assainissement

Fonctionnement : Dépenses : 23 040.95 € ; Recettes : 55 345.17 € soit un excédent d'exercice et un excédent cumulé au 31.12.2014 de 32 304.22 €.

Investissement : Dépenses : 134 406.41 € ; Recettes : 61 773.99 € (+ 113 583.05 € d'excédent reporté) soit un besoin de financement pour l'exercice de 72 632.42 € et un excédent cumulé au 31.12.2014 de 40 950.63 €.

Restes à réaliser en dépenses : 41 932.80 €. Ce compte administratif est approuvé 16 voix (15 membres présents + 1 pouvoir).

4°) – Commune

Fonctionnement : Dépenses : 1 342 258.37 € ; Recettes : 1 786 293.93 € soit un excédent d'exercice et un excédent cumulé de 444 035.56 €.

Investissement : Dépenses : 1 272 628.70 € ; Recettes : 1 209 566.19 € (+ 216 399.55 € d'excédent reporté) soit un besoin de financement d'exercice de 63 062.51 € et un excédent cumulé au 31.12.2014 de 153 337.04 €.

Restes à réaliser : Dépenses 250 128.08 € ; Recettes : 110 401.00 € soit un besoin de financement sur les restes à réaliser de 139 727.08 €. **Excédent global d'investissement de 13 609.96 €.**

Ce compte administratif est approuvé à 12 voix pour et 4 abstentions.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT : présentation de l'avant-projet par HYDRATEC

Le Conseil Municipal prend connaissance de la synthèse de l'avant-projet pour la réhabilitation de la station d'épuration et la création de réseaux d'eaux pluviales et la mise en conformité des existants.

Plusieurs scénarios peuvent être envisagés pour les travaux à effectuer sur la station d'épuration.

Le coût prévisionnel HT des travaux est de : Réhabilitation de la station d'épuration : 667 000 €, réseaux eaux pluviales : 120 500 €.

SUBVENTIONS 2015 : Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

Fournitures (par enfant scolarisé : 37.10 €) : Ecole Publique : 6 307 € ; Ecole Notre Dame de Lourdes : 2 634.10 €.

Classe de Découverte (par enfant scolarisé : 15.50 €) : Ecole Publique : 2 635 € ; Ecole Notre Dame de Lourdes : 1 100.50 €.

Piscine (10 €/enfant primaire) : Ecole publique : 1 000 € ; Ecole Notre Dame de Lourdes : 390 €, Caisse des Ecoles : 2 300 €, Réseau d'Aide Spécialisé (versée uniquement si intervention à l'école) : 180 €.

CCAS : 5 050 € ; Motte Le Son : 800 € ; ASM FOOT : 2 450 € ; ACM HAND : 2 450 € ; Tennis Intercommunal du Lié : 100 € ; Triangle d'Uzel : 655 € ; Y'a pas d'âge pour se divertir : 150 € ; Ça Trotte à LA MOTTE (création association) : 60 € ; Ça Trotte à LA MOTTE : 1 500 € ; Comice Agricole : 470.14 € ; Conseil Général FSL : 400 € ; Sapeurs Pompiers Plouguenast : 110 € ; Les Restos du Cœur : 100 €, Association « Partageons Tout » : 50 € ; Ligue contre le Cancer : 200 € ; Association des Donneurs de Sang : 153 € ; Association « La Butte Rouge » : 31 €.

CONTRAT ASSOCIATION ECOLE NOTRE DAME DE LOURDES : participation communale 2015 : Le coût de revient d'un élève de l'Ecole Publique a été pour 2014 de 608.11 €. Par conséquent la participation communale 2015 versée, au titre du contrat d'association, sur la base de 100 % du coût d'un élève de l'école publique, sera de 39 526.85 €.

PLANTATIONS IMPASSE DES COURTILS : Pour l'aménagement des espaces verts de l'Impasse des Courtils, les plants vont être acquis chez Jean HUCHET pour 456.20 € et aux pépinières ROUXEL pour 82.50 €.

HORAIRES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC : Afin de réaliser des économies, le Conseil Municipal fixe les horaires de l'éclairage public comme suit :

	Allumage matin		Extinction soir	
	LMMJV	SD	LMMJD	VS
Centre bourg	7 h	7 h 45	22 h 00	3 h 00
Autres rues	7 h	7 h 45	20 h 45	20 h 45

DEMOLITION MAISON RUE JOSEPH DUPRE : DIAGNOSTIC AMIANTE : Le Conseil Municipal retient la proposition d'AB DIAGNOSTICS pour un coût TTC de 1 600 €.

PEDT ANNEE SCOLAIRE 2015/2016 : Pour la mise en place de la modification des rythmes scolaires un PEDT a été signé pour l'année 2014/2015. Les modalités de ce PEDT sont reconduites pour la prochaine année scolaire.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES : Le Conseil Municipal décide de mettre gratuitement à la disposition des partis politiques qui en feront la demande, la salle ATHENA (petite salle) pour une réunion par tour de scrutin et pour une amplitude horaire maximum de 19 h à minuit.

COMITE DES FETES : Monsieur Le Maire informe de la mise en sommeil des activités pour une durée indéterminée (attente d'un volontaire pour être président).

TOUR DE FRANCE : Le Conseil Municipal décide de ne pas organiser de manifestations festives à l'occasion du passage du tour de France et laisse toutes initiatives aux associations qui souhaitent en programmer.

AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA CROIX JARTEL : signalisation horizontale : Les travaux complémentaires de signalisation horizontale sont confiés au Centre Technique Départemental (Conseil Général) pour un montant TTC de 1 694.40 €.

QUESTIONS DIVERSES : Vitesse à Bel Air : Le radar pédagogique a été placé en mode « discret » du 17 février au 2 mars. Les statistiques de cette période révèlent que 85 % des véhicules circulent entre 0 et 71 km/h, avec une moyenne à 60 km/h.

La commission « voirie » est chargée d'examiner la situation afin de proposer d'éventuels aménagements.